

Consultation publique sur le Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel

Mont-Laurier, le 10 mai 2023 – La MRC d'Antoine-Labelle (MRCAL), en collaboration avec les MRC des Pays-d'en-Haut, d'Argenteuil, des Laurentides et le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF), lance une consultation publique dans le cadre du Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO) des Laurentides, du 12 mai au 6 juin 2023.

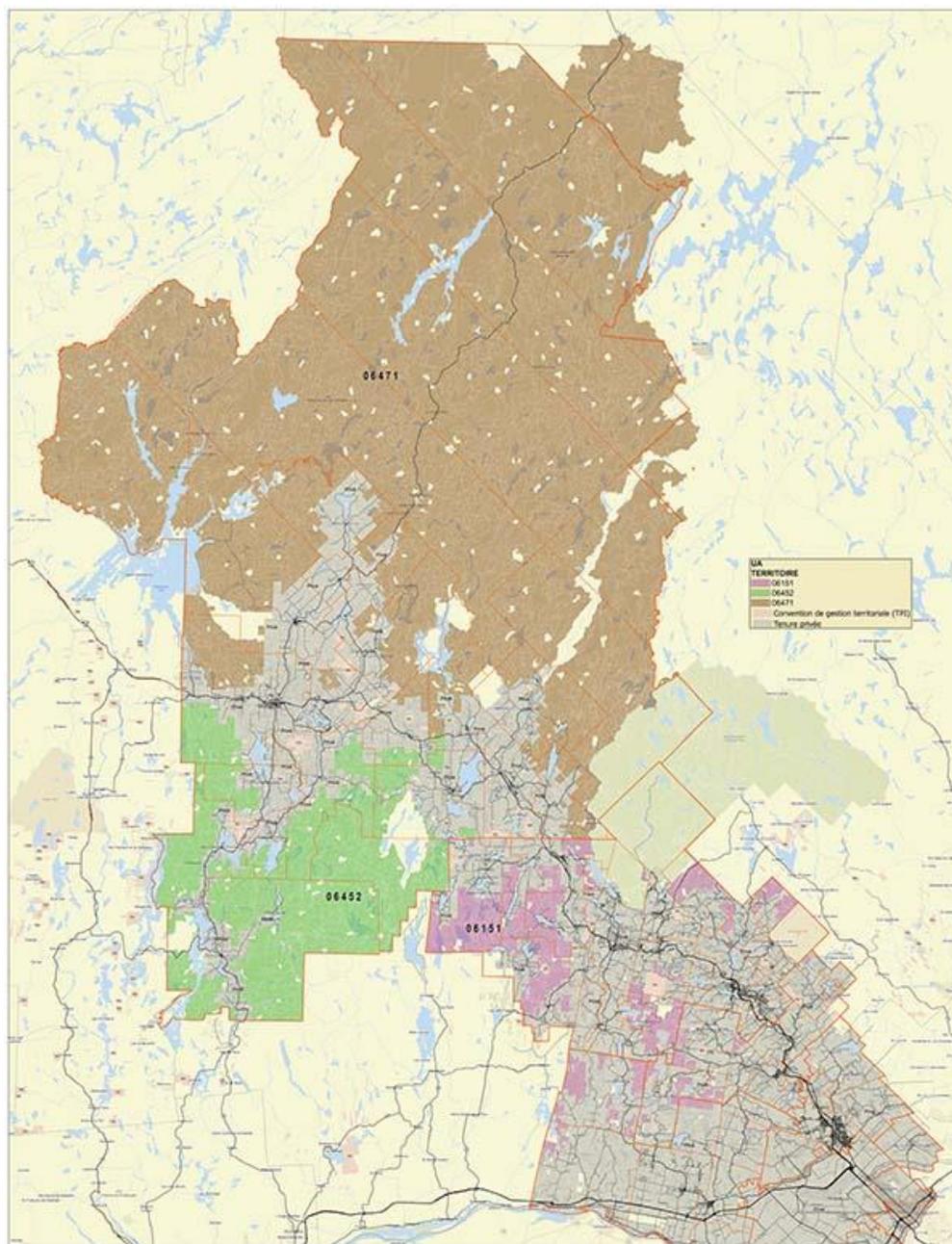
La consultation du PAFIO s'adresse à tous ceux qui se sentent concernés par l'utilisation de la forêt des Laurentides, dont notamment les chasseurs, les pêcheurs, les trappeurs, les villégiateurs, les amateurs de plein air et de sports motorisés. Elle permet à la population et aux organisations des Laurentides de s'informer sur les travaux forestiers et d'émettre leurs commentaires et préoccupations à l'égard de l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État.

Mise à jour aux deux ans, le PAFIO vise à intégrer progressivement les nouveaux secteurs d'intervention pour les unités d'aménagement (UA) 061-51, 064-52 (Laurentides Sud) et 064-71 (Laurentides Nord). Il comprend notamment les chantiers de récolte des bois, les travaux sylvicoles non commerciaux et les travaux de voirie forestière.

Pour participer, les gens sont invités à consulter les ressources à leur disposition, afin de comprendre l'objet de la planification. Toutes les informations sur la consultation et le PAFIO sont disponibles au www.mrcal.ca/participation-citoyenne/consultations-citoyennes.

Du 12 mai au 6 juin 2023, les participants peuvent partager leurs commentaires en utilisant le formulaire disponible sur le site Web du MRNF au www.quebec.ca/consultations-foret-laurentides. Pour toutes questions, les participants sont invités à communiquer avec le MRNF à consultationpafi-laurentides@mffp.gouv.qc.ca ou par téléphone au 819 425-6375, poste 0.

Territoire visé par la consultation



Rencontre d'information en présentiel

La population et les organisations des MRC d'Antoine-Labelle, des Pays-d'en-Haut, d'Argenteuil et des Laurentides sont invitées à participer à la rencontre d'information en présentiel, le mercredi 17 mai 2023, entre 14 h et 20 h. Cette rencontre se tiendra à la Salle Panoramique du AX Hôtel Mont-Tremblant, au 850, rue Lalonde, Mont-Tremblant (Qc). Sous forme de kiosques d'information, les spécialistes seront disponibles pour renseigner les participants sur la consultation publique, répondre à leurs questions et les aider à soumettre leurs commentaires. Les participants sont invités à remplir le court formulaire d'inscription en ligne au www.mrcal.ca/nos-services/amenagement-du-territoire/seanceinfoPAFIO et d'y indiquer la plage horaire durant laquelle ils prévoient se présenter.

Rendez-vous virtuels

Des rendez-vous virtuels sont également disponibles avec des spécialistes du ministère, le mercredi 24 mai 2023, entre 14 h et 20 h. Ceux-ci permettront également de renseigner les participants sur la consultation publique, répondre à leurs questions et les aider à soumettre leurs commentaires. Pour obtenir un rendez-vous, les participants peuvent contacter le MRNF par téléphone au 819 425-6375, poste 0, ou par courriel à consultationpafi-laurentidfes@mffp.gouv.qc.ca.

Qu'est-ce qu'un PAFIO

Alors que la PAFIT présente une analyse des différents enjeux régionaux et locaux, en ce qui a trait au contexte écologique et à la production de bois, qui servent ensuite à définir les principaux objectifs et la stratégie d'aménagement forestier, le PAFIO, quant à lui, fait état des opérations. Il expose les secteurs où la récolte de bois, la réalisation de travaux de reboisement, de débroussaillage et de voirie forestière sont planifiées.

Cohabitation et aménagement du territoire forestier

Le travail des MRC est de contribuer à l'harmonisation des différents usages de la forêt selon les droits consentis et les orientations prescrites par la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*. Elles souhaitent participer au partage du territoire public, afin de rendre possibles les différentes activités et d'en faire une utilisation responsable. Le territoire forestier des MRC des Laurentides est vaste et fortement sollicité. La multifonctionnalité de celui-ci demande une collaboration des différents usagers.ères, afin de concilier les notions fauniques, récréatives, sociales et écologiques.

L'aménagement durable des forêts « a pour but de maintenir ou d'améliorer la santé à long terme des écosystèmes forestiers, afin d'offrir aux générations, d'aujourd'hui et de demain, les avantages environnementaux, économiques et sociaux que procurent ces écosystèmes » ¹.

– 30 –

Source : Billie Piché
 Coordonnatrice aux communications
 819-623-3485 poste 123
 b.piche@mrc-antoine-labelle.qc.ca

¹ Gouvernement du Québec (2016-2022). *Aménagement durable des forêts*. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. <https://mffp.gouv.qc.ca/les-forets/amenagement-durable-forets/>